



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 97039

Texte de la question

M. Arnaud Richard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les actes barbares de la nuit du 13 au 14 juin 2016 à Magnanville dans les Yvelines. En effet, après plusieurs actions terroristes en 2015 sur le sol français, le Gouvernement a décidé la mise en place de l'état d'urgence que le député a été l'un des premiers à réclamer. Cependant, la menace persiste et la sécurité nationale a encore été mise à mal. En outre, les mesures de l'état de d'urgence relatives à la prévention des risques semblent pouvoir être améliorées. Ainsi existe-t-il l'exemple du centre d'action et de prévention contre la radicalisation des individus à Bordeaux, qui a comme mission de prendre en charge les fichés S dans un parcours de resocialisation. Il souhaite donc savoir si une réflexion a été entreprise au sein du Gouvernement afin de développer un centre similaire en Île-de-France.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Richard](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97039

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2016](#), page 5938

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)